



Compte rendu de la commission « Tous Commerçants » du 4/10/12 à Massy

Réunion préparatoire le 4 octobre, à 8h.

Présents pour la CFDT : CH. Danezan et O. Vercoutre.
Préparatoire avec l'expert : l'AREC.

L'AREC propose de « balayer » le résultat des questionnaires : les salariés, nous dit-on, ont une opinion plus positive sur tous CO, et les MM et AM sont moins satisfaits.
On envisage donc d'approfondir les questionnaires sur cette population.

Vu que la direction ne souhaite pas prolonger cette commission sur 2013, nous pensons qu'il serait bien que ce soit la commission santé au travail qui fasse le suivi de tous CO sachant qu'elle se réunit 4 fois par an. Il faut aussi trouver un moyen pour faire vivre la cellule psychologique.

On « balaye » aussi le rapport des effectifs, car on doit s'attarder sur le projet de plan d'action mis par la direction.

Nous apportons quelques modifications, mais comme ce plan d'action nous a été envoyé par la Direction par mail 2 jours auparavant et la veille par l'AREC, personne n'a vraiment eu le temps de travailler, en amont, sur ce dossier.

La commission suggère de remettre **systématiquement** le double du questionnaire fait lors de l'entretien avec le directeur, et non pas à la demande du salarié ; cela fait 18 mois qu'on demande cela !!!!

La commission propose aussi, de remplir à nouveau, ce dit questionnaire, lors des entretiens individuels annuels, si le salarié souhaite modifier ses souhaits de poly activité bien sûr.
Concernant les entretiens individuels et mensuels des HC, on se rend compte aussi, que la plupart des RRC n'ont pas le temps de les faire, vu qu'elles sont de plus en plus souvent en caisse.

La commission pense que ce serait mieux de prévoir ces entretiens tous les 2 mois.

Réunion plénière le 4/10/12 à 13h30

Présents : Sandra Victorino, Aurélien Godde et Vincent Barucq.

DR invité : monsieur Jeanniard de la haute Loire.

Par le biais du secrétaire, on aborde les questions/réponses, questions posées par certains membres de la commission.

La commission dit que dans certains magasins, on trouve encore des palettes après l'ouverture du magasin : la direction répond que c'est EXCEPTIONNEL.

Le constat est fait que les « Briefs » ne se font pas tous les jours dans certains magasins, par faute de temps et de bras.

La direction tient à ce que les « Briefs » soient faits tous les jours par le MM, et accepte que ce soit fait par l' APPRO exceptionnellement, si celui ci est formé et accompagné.

L'encadrement fait de plus en plus de mise en rayon, car les salariés finissent à 10H, et du coup n'ont pas le temps de tout faire. Cette population a de plus en plus de travail, et c'est pour cela qu'ils désenchantent sur le projet tous CO.

Les gestionnaires aussi font de plus en plus de la mise en rayon, et de moins en moins leur rôle.

La direction dit qu'on devrait avoir de moins en moins de modifications au niveau des commandes et donc les stocks seront à jour.

La direction nous dit que dans les magasins qui font moins de 7 millions de CA, les gestionnaires ne sont pas à temps pleins sur leur rôle, mais font aussi de la mise en rayon.

Concernant l'ouverture de la caisse dynamique, la direction dit qu'il est anormal que le salarié qui aide les HC y reste 2h. Cette intervention est estimée entre 15mn et 1H.

Concernant la poly activité, on refait un point sur les secteurs, et donc la direction dit que la poly activité est limité à 2 rayons dans la journée.

La commission dit qu'il y a beaucoup de dérive avec les horaires PARM. Les horaires respectant la législation sont affichés certes, mais on demande aux salariés parfois de ne pas en tenir compte, et on leurs donne oralement des horaires différents.

La direction dit que ce problème va se régler systématiquement avec GTA.

La commission dit que les offres promo sont trop rapprochées, et donc, faute de bras, les produits restent en réserve.

La direction prend note de toutes nos remarques.

Une question est posée : va-t-on abandonner tous CO dans l'avenir ?

Réponse : non, il se fera peut-être quelques réadaptations.

On passe donc au plan d'action.

Ce document je vous l'enverrai quand il sera finalisé, car faute de temps, nous n'avons pas pu l'étudier dans sa totalité.

La date de la commission est changée ; annulée le 6 décembre, elle se fera le 30 novembre, avec une préparatoire le 29.

La commission demande que cela soit programmé sur une journée complète, surtout que ce sera la dernière.

La CFDT, avant de quitter la salle, renouvelle son mécontentement concernant l'envoi tardif des documents.

Christiane Danezan.

Retrouvez ce compte rendu ainsi que toutes les autres actualités sur notre

site : <http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>